



E.D.E.L.V.E.I.S.
Entente pour le Développement des Echanges, des Loisirs, des Vacances
Educatifs, Internationaux et Sociaux
3, allée des Lilas – 88000 EPINAL
06 15 04 86 71
Courriel : gledelweis2@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 FEVRIER 2016

Le 18 février 2016 à 9h30, les adhérents de l'Association EDELVEIS, dont le siège social est 3, allée des Lilas à EPINAL, se sont réunis à l'Espace Cours à EPINAL, sur convocation du président.

Sont présents : **155** adhérents.

L'assemblée est présidée par Guy LACOUR.

Il constate que **256** adhérents sont à jour de leur cotisation 2015.

L'Assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires, conformément aux dispositions statutaires.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur **l'ordre du jour suivant** :

I. Ouverture de l'AG par le Président

II. Rapport moral et d'activité

1) Vie de l'association :

- a) La vie statutaire
- b) L'information (la lettre – le site internet – la presse – la diffusion de l'information)

2) Activités VOYAGES :

- a) Voyages 2015
- b) Tableau des marges
- c) Les adhésions
- d) Synthèse des évaluations
- e) Les rencontres avant et après voyages

3) Rapport financier :

- a) Bilan financier de l'association au 31/12/2015 et compte de résultat 2015
- b) Rapport des vérificateurs aux comptes
- c) Affectation du résultat 2015
- d) Election de la commission de contrôle
- e) Fixation de la cotisation 2017

III. Renouvellement du CA

IV. Intervention de l'ADATEEP (Association départementale des transports éducatifs de l'enseignement public)

V. Voyages 2016 : les préinscriptions – présentation des voyages par les organisateurs

VI. Etat des projets après 2016

I. En OUVERTURE de séance, Guy LACOUR remercie les personnes présentes et revient sur son engagement non tenu de fixer l'AG hors vacances scolaires. Il présente les personnes sur l'estrade et dit un petit mot à l'attention de Denise Hacquard.

Il lit l'ordre du jour, développe le déroulement de la journée et évoque les événements de 2015 qui ont marqué la France et qu'on a du mal à oublier. Il semble qu'il sera difficile de changer les choses avant

longtemps. EDELVEIS doit respecter ses valeurs et les diffuser ici et dans le monde que nous parcourons.

II. PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

1) Vie de l'association

a) La vie statutaire de l'association : C.A. et A.G.

Guy LACOUR lit et commente le document projeté préparé par Denise HACQUARD qui met l'accent sur les 2 instances qui régissent l'association : l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration. Pour chacune sont rappelés les rôles tels que définis dans les statuts et la charte d'EDELVEIS.

Concernant **P.A.G.**, on ne peut qu'insister sur l'importance de son pouvoir décisionnel qui fixe les grandes lignes des activités de l'association.

En 2015, **le conseil d'administration** s'est réuni 6 fois en session ordinaire et une fois en session extraordinaire. On note un taux de participation important aux réunions ordinaires : **93,75%**. On ne peut, une nouvelle fois, que louer le sérieux et l'assiduité des membres élus par les adhérents.

Sont rappelées les décisions importantes prises en CA concernant **le domaine financier** et bien sûr **les voyages**.

Des sujets notables :

Les « travaux » commencés en 2014 ont été poursuivis :

- Poursuite de la réalisation du **site Internet** et de son « alimentation » en documents.
- Poursuite **de la formation des nouveaux organisateurs et accompagnateurs** avec l'organisation d'une rencontre.
- **Le « relooking »** (modification et modernisation) progressif de tous les documents EDELVEIS.

Un questionnaire a été diffusé auprès des adhérents concernant **les types de voyages** souhaités. Les réponses, mêmes si elles n'ont pas été très nombreuses, serviront de base aux futures programmations.

b) L'information :

○ La Lettre : André BOURBON indique que 7 lettres, une suivant en général chaque CA, ont été diffusées... C'est une sorte de J.O. qui rapporte toutes les décisions prises au CA. Elle doit être bien suivie car elle contient de précieux renseignements.

Guy LACOUR fait remarquer l'humour que chacune contient.

○ Le site internet (edelveis-voyage.fr) : Jean-Jacques CUNA note que 1500 visiteurs du monde entier ont pu consulter les différents documents qu'il propose : textes, programmes, photos... Un livre d'or peut même être rempli par ceux qui le souhaitent.

○ La Presse : Michel GUIDAT salue les deux correspondants présents : « Vosges Matin » et « Echo des Vosges ». Il souligne l'incident à propos du compte rendu du voyage au Québec. Dommage que la photo soit parue sans l'article.

○ La diffusion de l'information : Marie-José MANDRY explique comment est diffusée l'information par un réseau en étoile. 15 adhérents sont volontaires pour ventiler les documents EDELVEIS. Un appel est lancé pour le secteur de Vittel, Charmes, le Thillot... Elle explique ensuite sa façon de procéder avec les nouveaux adhérents. Guy LACOUR pense que ce maillage est important pour établir des contacts. Il souhaiterait voir le groupe se densifier.

2) Activités Voyages :

a) Voyages 2015 :

Guy LACOUR présente le bilan des voyages organisés par EDELVEIS depuis 1999.

Il commente ensuite le tableau ci-dessous et fait remarquer l'augmentation notable du nombre d'adhérents de 2014 à 2015.

Année	Adhérents	Participants	Journées	Budget	Résultat
2009	182	165	1937	322 522 €	+ 11 205 €
2010	191	197	1924	295 635 €	+ 16 850 €
2011	218	227	2612	386 022 €	+ 14 096 €
2012	208	198	2365	336 078 €	+ 8 358 €
2013	208	175	2085	447 397 €	- 41 109 €
2014	243 dont 20 ALL*	176	2018	298 460 €	+ 1158 €
2015	256	195	2136	371 255 €	+7246 €

* Amis Lorrains du Laos

b) Tableau des marges

Guy LACOUR donne la parole à Patrice FEVE, le trésorier, qui présente **le tableau des marges 2015 par activité** :

- AROSA en hiver laisse apparaître un excédent de 2146€ réparti entre les 24 voyageurs à tarif normal (arrondi à 89€ par personne). Guy précise que l'effectif en hausse a nécessité des places supplémentaires. On note une diminution du nombre de skieurs. André BOURBON s'occupe des marcheurs ou plutôt... marcheuses.
- La CRETE à pied et en car laisse apparaître un excédent de 2340€ réparti entre les 26 voyageurs à tarif normal (arrondi à 87€ par personne). Guy parle de « belle synchronisation » entre les deux groupes.
- L'excédent (732€) [ceci malgré l'évolution défavorable du cours de change] du séjour la SUISSE en train est réparti entre les 18 participants à tarif normal (arrondi à 39€ par personne). Guy regrette qu'il n'y ait pas eu plus de participants.
- L'excédent (5192€) du voyage au QUEBEC est réparti entre les 30 voyageurs à tarif normal (arrondi à 173€ par personne). Guy évoque le problème du cours de la devise du pays, de la liste d'attente. Excellente évaluation pour ce voyage.
- La CÔTE MEDITERRANENNE à pied et en car affiche un excédent de 4177€ réparti entre les 26 voyageurs à tarif normal (arrondi à 160€ par personne). Guy parle de ce « jumelage » entre randonneurs et touristes et de la possibilité de passer d'un groupe à l'autre.
- Le séjour à MADAGASCAR laisse apparaître un déficit de 657€. Il est difficile d'amortir avec un petit effectif. Guy évoque les difficultés relationnelles internes à ce groupe.
- PARIS laisse apparaître une marge positive de 200€ (pas de remboursement car la somme à rembourser par voyageur serait inférieure à 10€). Guy revient sur la décision du CA extraordinaire qui a fait le bon choix.

Patrice indique qu'en mai-juin 17000€ avaient déjà été dépensés sur les fonds propres pour ce voyage. L'activité « voyage » s'équilibre sans dégager d'excédents ou déficits significatifs. Les frais généraux de fonctionnement sont équilibrés avec les cotisations des adhérents et les frais de gestion par jour / par voyageur. Guy précise qu'il faut entendre pour chaque voyage le prix coûtant + 4€ par jour et par personne pour l'association.

Guy évoque en quelques mots le travail des organisateurs bénévoles qui permettent les prix pratiqués et qui bénéficient de la gratuité du voyage.

En 2015, 21 préinscriptions n'ont pas été suivies d'inscriptions - 24 annulations dont 9 pour PARIS et 21 inscriptions sans préinscriptions...On ne peut qu'insister sur le bien-fondé de l'option annulation.

c) **Les adhésions** : Avant que Claude BEGEL ne prenne la parole, Guy insiste sur le fait qu'il n'est pas le seul à prendre des mesures impopulaires. C'est le CA qui a décidé de l'obligation d'adhérer pour pouvoir se préinscrire ou s'inscrire à un voyage (adhésion en 2015 pour un voyage en 2016).

A ce jour, 215 personnes ont adhéré pour 2016.

En 2015, on comptait 256 adhérents – 33 radiés – 47 nouveaux

Claude rend compte des statistiques qu'il a pris soin de réaliser (le plus jeune adhérent a 16 ans ; 47% sont issus de l'enseignement ; les prénoms masculins et leur fréquence ; 1 adhérent pour 8,8 adhérentes : où est la parité ?). Il ne peut s'empêcher d'évoquer les multiples façons de dessiner l'@...

d) **Synthèse des évaluations** : Alain MICHEL présente « La synthèse des synthèses des évaluations 2015 ». 80% de réponses avec un taux exceptionnel pour le QUEBEC. Cette évaluation se trouve sur le site internet de l'association. Guy remercie Alain pour avoir, pendant quelques années, pu tout dire en faisant sourire...

e) **Les rencontres avant et après voyages** : Françoise THIRION demande à ce que le coupon réponse soit renvoyé (respect de la date de renvoi) même si on assiste à la réunion et pas au repas.

Guy LACOUR donne la parole aux adhérents. Personne ne souhaite intervenir.

➤ **PREMIERE RESOLUTION**:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu **le rapport moral et d'activité de l'exercice 2015**, les approuve tels qu'ils lui sont présentés et donne quitus de sa gestion au président.

Décision adoptée à l'unanimité.

3) **Présentation du rapport financier**

Guy LACOUR rend hommage à Jean-Louis MANGIN, ancien trésorier de l'association, décédé en septembre 2015.

a) **Bilan financier de l'association au 31/12/2015 et compte de résultat 2015**

Patrice FEVE remercie Denise HAZEMANN pour le travail qu'elle effectue ainsi que Claude BEGEL. Il présente ensuite **le compte de résultat de l'exercice 2015** et commente le tableau projeté.

Le trésorier présente ensuite **le bilan de l'association au 31 décembre 2015**, véritable photographie financière d'EDELVEIS à la fin de l'année.

Guy LACOUR précise que les fonds propres permettent de régler dès maintenant certaines factures de voyages à venir (Argentine par exemple).

b) **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Guy LACOUR invite Bernard RAPENNE, **vérificateur aux comptes**, à prendre la parole.

Bernard précise que lui et Yvan LECOMTE ont procédé à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Ils ont constaté que le bilan, ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec les pièces comptables qui leur ont été présentées. Les contrôles effectués de manière aléatoire par pointage dans les différents chapitres leur ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

➤ **DEUXIEME RESOLUTION**: L'Assemblée Générale **approuve les comptes** de 2015 tels qu'ils lui sont présentés.

Décision adoptée à l'unanimité

c) **Affectation du résultat 2015**

➤ **TROISIEME RESOLUTION** :

Le Conseil d'administration propose d'affecter le résultat qui s'élève à 7246,91€ de la manière suivante :

- 3246,91€ au fonds associatif qui s'élèvera ainsi à 114 113, 19€
- 4000,00€ en réserve aux projets associatifs qui s'élève ainsi à 4000€

Cette somme en réserve pour les projets associatifs sera destinée à des actions prévues dans les statuts de l'association. André BOURBON explique que cette année, cette somme pourrait concerner le NEPAL à la suite du dernier séisme. Cela aiderait nos amis népalais à renouveler le véhicule pour l'école.

Décisions adoptées à l'unanimité

d) Election de la commission de contrôle

Bernard RAPENNE décide de céder sa place en tant que vérificateur aux comptes. Guy le remercie pour avoir exercé cette fonction avec sérieux et rigueur.

Geneviève MAUBRE propose sa candidature.

➤ **QUATRIEME RESOLUTION**

Geneviève MAUBRE est élue à l'unanimité vérificateur aux comptes au côté d'Yvan LECOMTE.

e) Fixation de la cotisation 2017

➤ **CINQUIEME RESOLUTION**

Le conseil d'administration, dans sa réunion du 19 janvier 2016, a souhaité proposer aux adhérents le maintien du **montant de la cotisation 2017 à 15€**.

La décision est prise à l'unanimité

Guy LACOUR annonce la clôture des travaux statutaires de l'assemblée générale.

III. **RENOUVELLEMENT DU CA**

7 postes sont à pourvoir (6 jusqu'en 2021 et 1 jusqu'en 2017).

Parmi les renouvelables, 4 sont candidats : André BOURBON, André CLAUDEL, Michel GUIDAT, Guy LACOUR et 2 nouveaux candidats : André GRAVIER et Josiane PIERRAT.

Vote : Les 6 candidats sont élus à l'unanimité jusqu'en 2021.

IV. INTERVENTION de l'ADATEEP (Association départementale des transports éducatifs de l'enseignement public) – Jean-Paul HACQUARD (adhérent EDELVEIS) et Michel NORMAND présentent succinctement l'ADATEEP88 qui fêtera son 50^{ème} anniversaire cette année. Ils rappellent que l'autocar reste un moyen de transport très sûr, mais tiennent à souligner quelques consignes de bon sens : seuls les vêtements et bagages très légers peuvent être déposés dans les racks du haut, les bagages à main plus lourds doivent être déposés au sol sous le siège devant soi. Tous les passagers doivent être attachés. On ne se détache jamais en cours de route. 4 accessoires de confort doivent être utilisés avec parcimonie : l'inclinaison du siège, l'accoudoir, la tablette et le chassé latéral du siège. Utilisés, ils perturberaient en cas d'une évacuation d'urgence. Monsieur NORMAND explique alors le principe d'évacuation rapide avec l'appui du document projeté. « Sortir vite d'un autocar, cela s'apprend. »

V. **VOYAGES 2016 :**

1) **Les préinscriptions** : Guy LACOUR parle de l'intérêt des préinscriptions, indispensables pour les organisateurs qui peuvent ainsi prendre les dispositions selon le nombre de préinscrits (trop ou pas assez...) : création d'une liste d'attente et information des préinscrits ou annulation d'un séjour...

Claude BEGEL fait le point pour les voyages 2016 : On dénombre 248 préinscriptions pour 156 voyageurs. Il note que les adhérents se préinscrivent de plus en plus souvent avant la date butoir (le 15/10) : 83 en 2013 pour les voyages 2014 – 142 en 2015 pour les voyages 2016.

[Base telle qu'indiquée sur le dépliant « PROGRAMME 2016 »]

Destinations	Base	Préinscrits
AROSA hiver	15	22
MADAGASCAR	12	3
La CORSE	25	17
Les AÇORES	15	9
Croisière sur le DOURO	30	31
La CHINE	25	25
PARIS en août	20	17
L'ARDECHE à pied	20	13
L'ARGENTINE	30	68
PARIS sur scène	45	43

2) Programme des voyages 2016 retenu par le Conseil d'administration

Guy LACOUR invite chaque organisateur à présenter son voyage, pendant que Jacques s'occupe de la projection de documents.

- **AROSA (hiver)** : (du 06 au 13 mars) – La réunion d'information est programmée après l'AG. 25 + 2 personnes se sont inscrites. André BOURBON accompagnera le groupe des marcheurs.
- **MADAGASCAR** : (du 03 au 24 mars) - annulé décision CA du 19/01/2016
- **La CORSE** : (du 24 avril au 1^{er} mai) – André CLAUDEL part avec 21 inscrits.
- **Les AÇORES** : (du 19 mai au 2 juin) – annulé décision CA du 19/01/2016 – reporté en 2017.
- **Croisière sur le DOURO** (du 23 au 30 mai) – Des préinscriptions pour 16 cabines – Réunion préparatoire le 24 mars.
- **La CHINE** (du 3 au 21 juin) – Quelques personnes peuvent encore s'inscrire en prenant directement contact avec Jean-Jacques CUNA. Réunion préparatoire le 12 mai.
- **PARIS au mois d'août** (du 2 au 8 août) – 21 candidats – programme en cours de préparation.
- **L'ARDÈCHE à pied** (du 12 au 25 septembre) – Incertitude du maintien de ce séjour en raison du peu de préinscrits (11) – On attend d'autres préinscriptions – décision au prochain CA.
- **L'ARGENTINE 1** (du 6 au 22 novembre) – **L'ARGENTINE II** (du 13 au 29 novembre) – 68 préinscrits, d'où la constitution de 2 groupes avec départ décalé d'une semaine.
- **PARIS sur scène** (du 11 au 17 décembre) - en cours de préparation.

VI. ETAT DES PROJETS APRÈS 2016

Guy LACOUR présente les destinations 2017 possibles qui ont été retenues par le CA :

Destination	Organisateur et accompagnateur
- AROSA hiver	Guy LACOUR
- JAPON ou AUSTRALIE	Guy LACOUR
- CUBA	
- MADAGASCAR	André GRAVIER
- Les AÇORES	Guy LACOUR
- Sur les traces de Pagnol	André BOURBON
- L'ANDALOUSIE	Jean-Jacques CUNA
- Braderie de LILLE	Pierre LAMBILLON
- Séjour bien-être	Guy LACOUR
- PARIS sur scène	Guy LACOUR
- séjour à bicyclette ?	

Pour Guy LACOUR, il est nécessaire d'organiser une autre formation d'organisateur et accompagnateurs de voyages.

Il conclut cette AG en remerciant les intervenants, les adhérents et les administrateurs. Il rappelle les citations affichées dans la salle et imprimées sur la pochette, à lire et méditer avant de partir pour une bonne préparation du voyage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.

Le Président